

ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DE TIR D'AUMONT ET ENVIRONS

Le vendredi 27 août 2021 à 19h30 au stand de tir d'Aumont

Personnes présentes

Présidence : M. Jean-Michel Berchier
Pour la société : 29 membres
Pour le comité : Mmes Rosalie Broye et Sophie Delpédro Banderet
MM Alain Bastian, Joseph Gauch, Pascal Renevey et Hubert Suchet

Personnes excusées

Pour la société : Mmes Juliette Gagnaux, Isabelle Maeder et Léa Soares
MM Roger Ansermet, Martial Boschung, Jean-Pierre Broye, Stéphane Chautems, Laurent Currat, Francis Gagnaux, Daniel Grandjean, Samuel Jacquat, Philippe Maeder, Jacques Pichonnat et Maxime Schmitt
Pour les marraines Mmes Heidy Brodard, Marie-Thérèse Marchon et Dylette Volery

1. Ouverture de l'assemblée par le président

C'est à 19h35 que le président Jean-Michel Berchier ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Le président demande s'il y a des remarques sur le mode de convocation, chacun a pu prendre connaissance de l'ordre du jour avec l'invitation à notre assemblée. Aucune remarque n'est faite, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président lit la lettre des 3 marraines Mmes Heidy Brodard, Marie-Thérèse Marchon et Dylette Volery. Elles remercient le président et son comité pour le travail accompli et renoncent à participer aux assemblées dès cette année. Le président les remercie pour leur soutien.

Avant de débiter la partie formelle de cette assemblée, un moment de recueillement est observé en mémoire de nos chers disparus et de toutes les familles qui ont été touchées par un deuil durant l'année.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée par le président
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée 2020
4. Comptes 2019-2020 - rapport des vérificateurs – approbation
5. Rapport du président
6. Rapport du moniteur JT
7. Admissions – démissions
8. Nomination d'un nouveau membre au comité
Honorariat
9. Participation au tir cantonal vaudois 2022
10. Drapeau
11. Divers

Aucune objection n'est formulée concernant l'ordre du jour, il est donc approuvé.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs nommés pour cette assemblée sont Alexandre Guex et Serge Rey.

3. Procès-verbal de l'assemblée 2020

La secrétaire Rosalie Broye rappelle que le procès-verbal de l'assemblée du 2 septembre 2020 était disponible sur le site internet de la société et en version papier, au stand de tir, 30 minutes avant l'assemblée, il n'y a donc pas de lecture.

Le président demande s'il y a des observations, des corrections ou des demandes d'informations complémentaires en relation avec le dernier procès-verbal.

Celui-ci ne suscite aucune remarque et est accepté à l'unanimité par vote à main levée.

4. Comptes 2019-2020 - rapport des vérificateurs – approbation

La caissière Sophie Delpédro Banderet nous donne lecture des comptes de la société. Comme mentionné lors de la précédente assemblée, les comptes de 2019 et 2020 ont été établis ensemble pour des raisons de simplification en raison des travaux.

La caissière explique que sur la feuille des comptes à disposition, il n'y a pas un bilan PP comme d'habitude mais un récapitulatif des postes pour plus de clarté.

Le tir du carnaval a rapporté CHF 3'937.00 en 2019 et CHF 5'881.85 en 2020, quant aux lotos, CHF 5'415.20 en 2019 et CHF 4'933.75 en 2020.

Les travaux du stand, des cibles et de la place ont coûté CHF 57'205.70 entre 2019 et 2020. La caissière mentionne que les frais d'électricité (CHF 1'151.65 en 2019 et CHF 1'492.80 en 2020) lui paraissent élevés et qu'il faudrait les contrôler.

Nous avons fait une perte de CHF 25'972.75 en 2019 et de CHF 18'981.10 en 2020, suite aux divers travaux.

La fortune actuelle est de CHF 79'148.12, le président précise que la fortune actuelle est quasiment identique à celle que nous avons avant notre dernier tir en campagne.

Le président demande s'il y a des questions.

Alain Rey demande ce que sont les produits financiers placement. La caissière, Sophie Delpédro Banderet explique qu'il s'agit de placements que la société de tir de Nuvilly avait fait avant la fusion, ils nous ont rapporté CHF 1'200.00. Elle contrôle régulièrement le taux de la bourse pour vérifier qu'il ne baisse pas trop.

Rapport des vérificateurs

Joseph Gauch donne la lecture du rapport des vérificateurs, absents lors de l'assemblée. Les comptes ont été vérifiés le mercredi 25 août 2021 par Samuel Jacquat et Laurent Currat. Ils remercient la caissière pour la présentation des comptes et demandent à l'assemblée de les accepter tels que présentés.

Approbation des comptes

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par vote à main levée. Le président remercie la caissière Sophie Delpédro Banderet pour la tenue des comptes.

5. Rapport du président

Le président Jean-Michel Berchier prend la parole.

Comme en 2020, 2021 année de grand chambardement avec ce Covid-19, nous avons commencé l'entraînement début avril avec toutes les restrictions et mesures sanitaires qui s'imposaient. De ce fait, la participation à ces tirs d'entraînement étant de maigre affluence. Nous avons tout de même inscrit 7 groupes pour la coupe de la Broye, mais malheureusement celle-ci a été annulée par la Fédération de la Broye. Pour l'instant, les rentrées financières sont maigres, sans loto, sans tir de Carnaval, pas de miracle.

Nous avons tiré le concours de groupe avec 3 équipes, comme il n'y a pas eu de finale broyarde, ni de finale cantonale, il n'y a pas eu de suite sur le plan suisse, nous n'avons pas été qualifiés pour la finale suisse, vu les résultats moyens de ces groupes.

Tir en campagne à Villeneuve : 59 participants, belle moyenne de 55,170 points, au 9^{ème} rang sur 13 du classement des sociétés. Ce n'est pas votre président qui a remonté la moyenne. Meilleures sociétés : 1^{er} : Châbles-Cheyres avec 60,143 points, suivie de Vallon et de Murist pour citer les 3 premiers. Seulement, j'ai constaté que ces 3 sociétés, la première avec 21 tireurs, la deuxième 32, la troisième 33, ne vont pas à 59 tireurs, 60 tireurs comme nous. Donc, si seuls les meilleurs tireurs participent, c'est clair que la moyenne est vite plus haute.

Un grand bravo à la famille Bastian en tête de la liste de ce tir en campagne 2021, Andrea et Alain avec 66 points. Et également bravo à Francis Gagnaux et Lionel Pittet avec 64 points.

Toutes mes félicitations à Lionel qui s'adjuge le titre de super jeune tireur avec 64 points à 300 mètres et 167 points au pistolet. Bravo Lionel !

Une belle manifestation en 2021 que fût le tir fédéral, exécuté dans notre stand avec nos amis de l'UTP Payerne. Je réitère mes remerciements pour l'UTP pour nous avoir offert cette excellente paëlla. Cela signifie qu'un lien d'amitié s'est noué entre les 2 sociétés et que perdure cette ambiance conviviale lors de nos rencontres annuelles.

Merci à vous qui mettez tout en œuvre pour que nos invités soient bien reçus chez nous.

Je tiendrai à remercier tout spécialement Jean-Marc Berchier, Sophie Delpédro Banderet et Christian Emery qui nous organisent chaque année des collations, ailes de poulets, filets de perche, plats de jambon et autres agapes, ce qui apportent cette ambiance conviviale au sein de notre société et sans oublier notre cuistot de la broche annuelle, Daniel Grandjean. Merci à ces 4 personnes.

Remerciements à mon comité qui met tout en œuvre pour une organisation optimale du déroulement des tirs et des manifestations de notre société durant l'année. A vous aussi les membres qui répondez présents à ces manifestations et recevez mes sincères remerciements.

Votre président.

6. Rapport du moniteur JT

Le président laisse la parole au moniteur jeunes-tireurs Alain Bastian.

Bonsoir tout le monde.

L'année 2020 s'est bien déroulée avec une bonne participation de 9 jeunes-tireurs, sans aucun souci. 2 nouveaux jeunes nous ont rejoints, il s'agit de Tania Bastian et Maxime Schmitt, malheureusement absents ce soir. Une année pas très facile, vu la situation du Covid-19, nous avons quand même décidé de commencer le cours jeunes-tireurs.

Voici quelques résultats :

- *Tir en campagne : Malika Renout se place 5^{ème} de notre société avec 65 points et Samuel Frey 6^{ème} avec 63 points.*
- *Concours de groupe pour la finale à Emmen : Cette année n'est pas coutume, nous avons tiré 2 passes à domicile, mais malheureusement sans suite.*
- *Concours individuel : Pour ce tir aussi, nous avons tiré à domicile, mais aussi sans suite.*
- *Concours Juniors-Vétérans : Tous les jeunes ont accompli ce tir. La finale a été annulée.*

Pour l'année 2021, nous avons 11 jeunes-tireurs, dont 4 nouveaux. Il s'agit de Noah Waeber, Matthieu La Faci, Mäel Chaney et Florian Rossier. Nous avons commencé la saison par un cours théorique puis nous avons effectué le programme défini selon le degré de ces jeunes.

En mai, nous avons effectué le tir obligatoire avec les actifs, afin de les intégrer dans l'ambiance de notre société. Une très bonne participation et de bons résultats.

Fin mai, le tir en campagne à Villeneuve. Malgré qu'il n'y ait pas eu de tonnelle, il y a quand même eu de belles performances. Lionel Pittet : 5^{ème} rang du classement junior avec 64 points comme dit précédemment suivi de Léa Soares : 19^{ème} avec 60 points. Je relève et félicite Lionel Pittet pour son cumul des 2 tirs (pistolet et fusil). Il se classe 1^{er} super JT avec 231 points.

A la mi-juin, nous avons eu le concours de groupe à Payerne. On a effectué 2 passes. 1 groupe s'est qualifié pour Romont mais a échoué pour poursuivre l'aventure.

Fin juin s'est déroulé le concours individuel aussi à Payerne, là aussi de bons résultats et une bonne participation. Pour le moment, aucune nouvelle pour la suite.

Tous nos jeunes ont tiré pour la qualification du concours Juniors-Vétérans qui se déroulera à Thoune. Là aussi, pour l'instant, pas de nouvelle.

Je termine mon rapport sans oublier de remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps durant toute cette saison, pour m'avoir aidé à coacher tous ces jeunes. Je remercie également tous ces jeunes pour leur discipline et leur dévouement.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une bonne soirée et une bonne fin de saison de tir.

Le président remercie Alain Bastian pour son dévouement envers les jeunes-tireurs et la société de tir.

7. Admissions – démissions

Le président a reçu 2 lettres de démission dont il donne lecture, la première du 28 février 2021, d'Hubert Suchet, secrétaire de tir qui démissionne du comité et la seconde du 26 août 2021, de Julien Volery qui quitte la société de tir.

8. Nomination d'un nouveau membre au comité

Hubert Suchet a pris contact avec Alain Rey pour lui proposer de le succéder au sein du comité, ce qui est accepté par applaudissements à l'unanimité.

Honorariat

Le président remercie Hubert Suchet pour son travail et son dévouement à la société de tir durant ses 23 ans de présence au sein du comité, d'abord au secrétariat de 1980 à 1983, puis de retour au comité en 2001, au poste de secrétaire de tir. Il a passé quelques années avec Jean-Pierre Broye à la formation des jeunes-tireurs au tir à air comprimé. Hubert Suchet s'est occupé de la mise en route et du suivi des installations électroniques de la société et y a passé des heures de programmation, de dépannage et de formation, toujours avec compétences et assiduité.

Le président lui remet une médaille gravée et des bouteilles de vin. Il propose à l'assemblée de le nommer membre d'honneur ce qui est accepté par applaudissements à l'unanimité.

9. Participation au tir cantonal vaudois 2022

Le tir cantonal vaudois aura lieu du 24 juin 2022 au 10 juillet 2022. La centrale sera à Payerne aux Avanturies.

Le président mentionne les différents stands où se déroulera le tir et demande l'avis des membres de la société.

Jean-Marc Berchier propose de se rendre à Combremont qui se trouve juste à côté et dont la société participe en nombre à nos tirs. Les membres de la société sont du même avis.

La caissière Sophie Delpédro Banderet propose de s'y rendre le vendredi 1^{er} juillet 2022 pour permettre aux tireurs plus éloignés de venir le week-end, les tirs étant jusqu'à 19h00. Elle précise que les tireurs peuvent se rendre à la centrale le week-end précédent pour le contrôle des fusils.

Les inscriptions débuteront le 15 décembre 2021, une séance pour les tireurs désirant participer à ce tir sera fixée quelques jours avant.

Il est décidé que la société se rendra à Combremont le vendredi après-midi 1^{er} juillet 2022.

10. Drapeau

Notre drapeau (celui d'Aumont, réalisé en 1975) étant abîmé, le président informe la société qu'un nouveau fanion est actuellement en projet, le définitif devrait être présenté lors de la prochaine assemblée.

Jean-Marc Berchier demande si nous devons prendre une nouvelle marraine pour ce drapeau et propose de le garder encore quelques temps en pensée à nos 3 marraines qui continuent de verser des dons pour la société. Il faudrait leur présenter le projet avant sa réalisation. Le président mentionne qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une marraine pour ce nouveau drapeau, nous pouvons le financer nous-mêmes.

11. Divers

4 tireurs ont reçu des maîtrises l'année dernière et sont félicités :

- Broye Rosalie : 1^{ère} maîtrise en campagne et 1^{ère} maîtrise cantonale.
- Broye Jean-Pierre : 2^{ème} maîtrise en campagne, 2^{ème} maîtrise cantonale et 3^{ème} maîtrise en campagne.
- Waeber Géraldine : 2^{ème} maîtrise en campagne.
- Gauch Joseph : 2^{ème} maîtrise en campagne.

Pour information, la maîtrise en campagne s'obtient avec 6 mentions de tir obligatoire et 6 mentions du tir en campagne. La maîtrise cantonale s'obtient avec 6x plus de 60 points. Les 1^{ère} et 2^{ème} maîtrises en campagne sont obtenues lors de l'assemblée de la Fédération de la Broye, les 3^{ème} et plus sont obtenues lors de l'assemblée cantonale des tireurs fribourgeois.

Le tir du carnaval n'ayant pu avoir lieu, nous l'organisons cette année en octobre. Nous allons commander la moitié de la quantité habituelle. Le président demande qui serait disponible pour venir travailler les 1^{er} et 2 octobre, une feuille d'inscription est distribuée. Alain Rey propose de publier la publicité pour le tir aux saucissons sur la page d'accueil pour une meilleure visibilité.

Beaucoup de tirs ont eu lieu mais il y a eu peu de publicité par courriel. Nous allons bientôt envoyer la nôtre.

Alain Rey propose d'acheter des jauges pour contrôler les canons, d'une valeur de CHF 800.00. Il a contacté une personne qui les fabrique à Avry pour le coût de CHF 390.00 pour un 7.5 et un 5.5. Le prix est négociable. Il précise que si nous allons contrôler notre canon chez Dufaux, cela coûte CHF 15.00.

Michel Volery indique qu'il a des jauges pour les 7.5 et qu'il les laisse volontiers à disposition de la société. Il propose de regarder pour acheter seulement des jauges pour les fass 90, selon le tarif appliqué pour la jauge 5.5 uniquement.

Le président demande l'avis de la société pour cet achat, qui est accepté à main levée à l'unanimité.

Il y a une nouvelle réglementation pour le tir sportif, dès le 1^{er} janvier 2022, poser un ring / guidon annulaire sur un fass 90 sera autorisé tout en conservant la catégorie E. Il sera également autorisé de poser des bipieds sur les mousquetons pour tous les tireurs. Le tir au mousqueton sera reclassé de la catégorie E à la catégorie D, soit la même que les fass 57-03. Les seniors vétérans pourront tirer avec l'arme libre en position couchée sur appui.

Le président fait un point sur les travaux en cours. Nous avons presque terminé, mais il reste encore la rénovation des WC. Le carrelage sera posé sur les murs jusqu'à mi-hauteur par Roberto Frazao, d'Art Concept carrelage, nous allons également changer la porte afin de gagner en isolation thermique.

Le président s'est rendu à l'assemblée de l'USL de Montet du 26 août 2021. Les lotos reprendront le 12 septembre 2021 avec le pass sanitaire. La salle pourra être remplie à son maximum, mais il faudra 2 personnes pour contrôler les pass. Une décision sera prise au début janvier 2022 pour la continuité de ces lotos. La reprise des lotos à Aumont sera discutée lors de l'assemblée de l'USL d'Aumont qui aura lieu le 31 août 2021.

Stéphane Gauch a offert à la société un fusil avec baïonnette dont le canon est foutu. Il est exposé dans la buvette. Le président le remercie.

Alain Bastian informe l'assemblée que Stéphane Barbey et Joseph Gauch ont fait le cours de moniteur de tir et que Lionel Pittet fera le cours de moniteur jeunes-tireurs en novembre 2021, il sera actif dès l'année prochaine. Le président remercie ces personnes pour leur investissement.

Sophie Delpédro Banderet parle de l'avenir de notre société. Le président Jean-Michel Berchier a évoqué son souhait de quitter le comité lors de notre prochaine assemblée. Il a rejoint le comité en 1974 et la présidence le 18 mars 1983. Il restera actif pour la location de la buvette. Nous sommes actuellement à la recherche d'un nouveau membre au comité et à la présidence. Il est remercié pour son dévouement et pour tout ce qu'il a apporté à la société et au développement du stand de tir.

Sophie Delpédro Banderet annonce que les cartes couronnes seront échues en 2023, les membres peuvent les lui donner pour en demander le remboursement.

Le président demande si quelqu'un a quelque chose à ajouter, personne ne se manifeste. Il remercie Jean-Marc Berchier et Christian Emery pour la collation qui suit l'assemblée.

Le président clôture l'assemblée à 20h50.

La secrétaire

Rosalie Broye